

Ismail Slimani  
Doctorant, Centre universitaire de Bordj-Bouarrerdj



**Résumé :** *Nous nous proposons de jeter un regard sur la pertinence des unités d'enseignement proposées pour la littérature et dont l'objectif est la formation d'un futur étudiant-chercheur. Les programmes LMD en matière de littérature des deux premières années de licence sont axés sur la notion de « genre » suivant en cela les nouvelles orientations de la recherche des dernières années -surtout en analyse du discours littéraire- ; et constituant une bonne préparation aux études littéraires en troisième année et en aval de la licence. C'est ce que nous allons essayer d'illustrer dans le présent article.*

**Mots-clés :** *genre, études littéraires, discours littéraire.*

**Abstract:** *We propose to highlight the relevance of the units of teaching suggested and whose objective is to prepare the training of a future student-researcher. We noticed that the contents of teaching as regards the first two years literature of licence are centred on the concept of « genre ». It appears to us that that precisely follows the new raised problems of research these last years - especially in analysis of the literary discourse; and that that constitutes in fact a true door of access to the theoretical and practical literary studies. It is what we will try to illustrate in this article.*

**Keywords:** *genre, literary studies, literary discourse.*

**المخلص:** نقتراح إلقاء نظرة مقتبسة من تجربتنا الخاصة على حسن اختيار الوحدات التعليمية المقترحة والتي تهدف إلى إعداد تكوين طالب-باحث مستقبلي. لاحظنا أن محتوى المقاييس فيما يخص الأدب في السنتين الأولى متمحورة حول مفهوم "النوع". يبدو لنا أن هذا يتماشى مع الإشكاليات الجديدة في أبحاث السنوات الأخيرة، خاصة في مجال تحليل الخطاب الأدبي، و أن هذا يشكل باب حقيقي للدخول إلى الدراسات الأدبية النظرية منها و التطبيقية. هذا الذي سنحاول تناوله في هذا المقال.

**الكلمات المفتاحية :** نوع , دراسات أدبية, تحليل الخطاب.

« Le genre est le lieu de rencontre de la poétique générale et de l'histoire littéraire événementielle ; il est à ce titre un objet privilégié, ce qui pourrait bien lui valoir l'honneur de devenir le personnage principal des études littéraires. »<sup>1</sup>

Tzvetan Todorov, (1987 : 36)

À l'instar des universités européennes, l'Algérie a entamé le régime LMD (Licence, Master, Doctorat) dans certaines filières d'étude. Quelques départements de français ont suivi cette nouvelle option en proposant une licence de français axée sur la formation d'un futur étudiant-chercheur spécialisé dans l'un des trois domaines suivants : Langues appliquées, Sciences du langage, Littérature et civilisations étrangères.

Libre au futur licencié de choisir en fin de cursus l'option et, dès l'obtention de sa licence, libre à lui aussi de passer au master ou de choisir la voie professionnelle en postulant pour un poste d'enseignant de l'éducation nationale ou pour tout autre métier. Cette licence Nouveau Régime permet aussi de donner à l'étudiant la possibilité de s'inscrire dans une université européenne grâce au système européen de transfert des crédits qui assure la reconnaissance mutuelle des diplômes.

Nous nous intéressons ici à la place de la littérature dans cette licence de français nouveau régime. Dans un premier lieu, nous donnerons un aperçu de son cheminement dans l'ancien régime, puis nous mettrons en avant la pertinence du choix des unités d'enseignements proposées en LMD, dont l'objectif est d'amener l'étudiant à une spécialisation en fin de cursus et à une orientation vers la recherche scientifique.

En matière de littérature, à côté des modules de langues (français et arabe), de sciences de langage, de psychologie et psychopédagogie, il était proposé dans la licence dite «classique» ou de «longue durée», sur la base de l'arrêté ministériel du 13 février 1976, un certain nombre de modules qui s'étaient sur les quatre années du cursus :

En première année, un module d'analyse textuelle intitulé «Lecture critique» était proposé à côté de celui de «Textes et histoire». Ce dernier consistait à balayer l'histoire littéraire française du Moyen-âge jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Un module semestriel, intitulé «Etude d'un auteur français» était programmé pour le deuxième semestre.

La deuxième année compte quatre modules: «Lecture critique II», «Textes et Histoire II», brassant cette fois l'histoire littéraires française du siècle des lumières; complétés par un module de «Littérature du Maghreb et du Tiers Monde d'expression française», coloniale et post-coloniale, joint à un module de sociologie de la littérature intitulé «Littérature et société».

Durant la troisième année, le module annuel «Textes et histoire» offrait un aperçu de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle, à côté du module semestriel de «Littérature contemporaine» balayant le XX<sup>e</sup> siècle et relayé par un module de «Théâtre».

En fin de cursus, un module de «Théorie de la littérature» proposait un panorama des réflexions théoriques sur le fait littéraire. Celui-ci était accompagné de deux modules semestriels, l'un d'«Initiation à la littérature comparée» et l'autre de «Didactique des textes littéraires».

Ce court aperçu sur les contenus littéraires de la licence ancien régime permet de mettre en évidence le fait que l'histoire littéraire y tenait la part du lion, avec le module d'analyse textuelle proposé, de manière que nous estimons prématuré, les deux premières années, avant que l'étudiant n'ait eu d'initiation aux différentes théories et méthodes critiques. En plus de cela, aucune spécialisation n'est envisagée dans ce régime qui, en plus de ces contenus d'enseignement littéraires, accumule des modules de perfectionnement linguistique, de didactique des langues et de sciences du langage.

Il s'agit donc d'une licence très générale, dont les objectifs visés étaient plus professionnels (licence d'enseignement) car le cursus se soldait par un stage pédagogique dans un établissement scolaire. De ce fait, les licenciés tentés par la poursuite de leurs études à l'étranger se rendaient vite compte que tout y était à l'ère de la spécialisation, voire de la micro-spécialisation, et que toutes les recherches étaient réparties sur des laboratoires disciplinaires, pluridisciplinaires, voire interdisciplinaires.

Pour ce qui est maintenant de la licence LMD, il y est proposé pour le tronc commun, avant la spécialisation en troisième année, une large palette d'unités d'enseignements qui s'entrecroisent et s'auto-complètent à plus d'un titre, en vue d'assurer une compétence interdisciplinaire dans tout ce qui relève des sciences humaines. L'accent est certes mis sur des disciplines relevant des sciences du langage, mais ceci afin de lui permettre d'intégrer un maximum d'outils de description et d'analyse des faits langagiers.

En matière de littérature, qui est par définition un des usages du langage, il est proposé à l'étudiant deux modules d'introduction aux textes littéraires qui s'étalent sur toute l'année : «Tradition des genres littéraires» et «Histoire des formes d'expression artistique». En deuxième année, deux autres modules semestriels prennent le relais : «Genres littéraires» et «Lectures critiques».

Nous remarquons que la notion de genre constitue la porte d'accès avant le module d'application de «Lectures critiques». En plus, la littérature est mise en relation avec d'autres systèmes sémiotiques d'expression et qui sont aussi divisés en genres. Nous pensons que cette manière de procéder suit l'évolution des recherches en Sciences du langage en général et d'analyse du discours en particulier et qu'elle assure une cohérence dans l'enseignement et une progressivité vers une spécialisation dans la recherche littéraire.

En première année, avec le module de «Tradition des genres littéraires», l'accent est mis sur l'évolution générique afin d'amener l'étudiant à connaître l'histoire littéraire en tant que «*science de la transformation*»<sup>1</sup> des formes et des contenus. C'est ce que affirme Marielle Macé :

« La transformation générique serait le seul évènement propre à l'histoire littéraire, et le moteur de cette histoire. [...] La littérature est donnée, à chaque époque, comme un système ou plutôt un répertoire de genres, dont les déplacements, les relations et les modifications font la chronologie propre du littéraire »<sup>2</sup>.

Il est possible d'organiser le contenu de ce module en fonction de ce postulat théorique en essayant de partir d'une définition basique de la littérature et du genre littéraire et en divisant le contenu en suivant l'évolution générique. Cela permettra de mettre en exergue le passage du poétique au prosaïque, du mythologique au dramatique, de l'épique au romanesque, du lyrique à l'autobiographique, du didactique au critique.

Cette subdivision permettrait, à la fois de définir chaque genre, et de donner un aperçu des œuvres majeures relevant de ces genres. L'étudiant aura alors, à la fois intégré les systèmes génériques et des exemples prototypiques de chaque système. A titre d'exemple, en abordant la mythologie grecque, on peut lier le culte de Dionysos à la naissance du théâtre; en abordant l'épopée avec l'Illiade et l'Odyssee d'Homère ou La chanson de Roland, on peut y lier la naissance du roman. Tout cela à la lumière de l'écriture prosaïque qui a supplanté, au fil du temps, la forme versifiée.

Comme nous l'avons mentionné, le module est relié à celui d' « Histoire des formes d'expression artistique ». Dans ce dernier, on pourra délimiter les autres formes d'expression en se basant sur la classification de Hegel des arts : architecture, sculpture, peinture, musique, danse et poésie, en y ajoutant le cinéma et la bande dessinée. Ici aussi, la notion de genre jette une lumière sur ces différentes formes d'expression et sur leur évolution et tisse un lien avec le fait littéraire. C'est ce qu'illustrent les propos suivants de Gérard Genette :

« Il n'est certes pas d'un grand secours d'observer qu'un tableau est un paysage ou une nature morte, ou qu'une composition musicale est une sonate ou une symphonie, pour en conclure que c'est une œuvre d'art, puisqu'il y va de soi (au moins à mes yeux) qu'un tableau ou une composition musicale est par définition une œuvre d'art; mais dans d'autres champs, comme celui des objets verbaux, où le caractère artistique n'est pas garanti à priori, de telles spécifications génériques sont décisives par voie d'institution, puisque, si tout texte n'est certes pas nécessairement (constitutivement) une œuvre d'art, tout poème, toute pièce de théâtre, toute fiction narrative l'est à coup sûr et indépendamment de toute considération de « mérite » esthétique.»<sup>3</sup>

L'importance qu'a acquis le questionnement générique, remonte en fait aux travaux des formalistes russes et des structuralistes de la première heure :

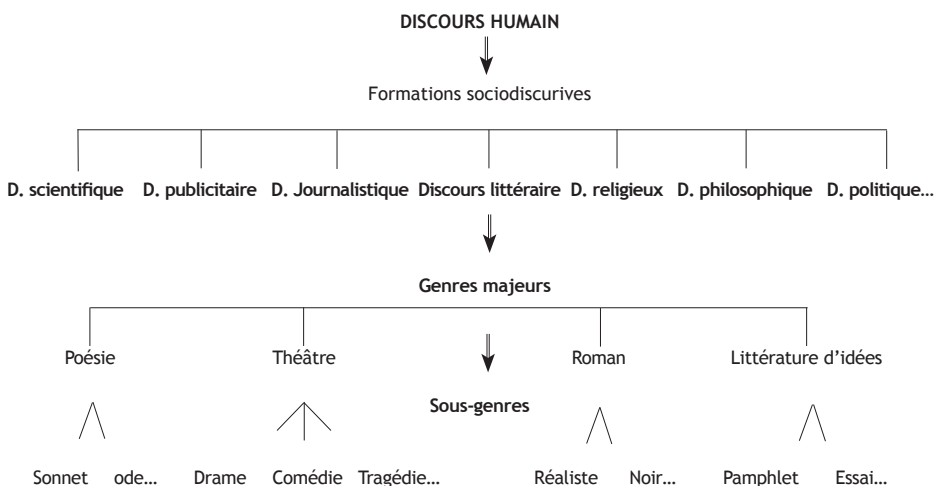
« La notion de genre est présente, dès 1928, dans le livre de M. M. Bakhtine et P. N. Medvedev : *La méthode formelle en critique littéraire* (Leningrad, 1928). Même si le champs n'est encore que celui de la poétique des genres littéraires, le cadrage dialogique de la notion est déjà très fort.»<sup>4</sup>

Et c'est ce cadrage dialogique que met en évidence l'Ecole française d'analyse du discours et qui éclaire le fait littéraire comme un des usages possibles du langage par une communauté sociodiscursive, en l'occurrence celle des écrivains, des hommes de lettres :

« L'analyse du discours [...] n'a pour objet ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés. Le discours y est appréhendé comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive »<sup>5</sup> ; et « Les linguistes s'efforcent de classer les manifestations variées du langage ou, selon leurs propres termes, de parvenir à une typologie des discours. [...] Nous parlerons bientôt d'un « discours littéraire », à la fois original par rapport aux autres types et lui-même analysable en de multiples genres et sous-genres »<sup>6</sup>.

On pourrait à partir de ces constats que l'on pourrait organiser l'enseignement du module semestriel de « Genres littéraires » proposé aux étudiants en LMD dès la deuxième année. Ce cadrage théorique et méthodologique permettrait de préparer un contenu, au cheminement déductif, avec pour point de départ le fait qu'« *il n'y a pas un abîme entre la littérature et ce qui n'est pas elle [...] Les genres littéraires trouvent leur origine, tout simplement, dans le discours humain* »<sup>7</sup>.

Nous proposons ici une structure arborescente qui permet de mettre en évidence les liens interdiscursifs que tisse la littérature avec les autres genres discursifs, ainsi que sa subdivision en genres et sous-genres :



Ceci assimilé par l'étudiant, une nouvelle définition, plus poussée, de la littérature et des genres littéraires est possible. La littérature ne sera plus seulement un ensemble de textes caractérisés par une intention esthétique ; mais un usage particulier du langage. Les genres littéraires ne seront plus de simples catégories de classement des textes littéraires mais des conventions discursives tel que les dénombre Jean-Marie Schaeffer<sup>8</sup> : des conventions constituantes, obligatoires, qui instituent l'activité qu'elles règlent ; des conventions régulatrices, facultatives, surajoutées à une forme de communication préexistante ; et des conventions traditionnelles à la quelles l'on réfère un texte actuel à des textes antérieurs.

De surcroît, avant d'aborder l'étude de quelques genres littéraires majeurs et avant d'entamer le module de «Lectures critiques», la notion de genre permet d'articuler particularités discursives et pratiques de lecture. Ceci est assuré par cette pré-compréhension avec laquelle, selon Antoine Compagnon<sup>9</sup>, le lecteur advient au livre : l'horizon d'attente que Hans Robert Jauss définit dans son *Pour une esthétique de la réception* (1978) comme :

« Le système de références objectivement formulable qui, pour chaque œuvre [...], résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvre antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne »<sup>10</sup>.

Selon Laurent Jenny<sup>11</sup>, on peut apprécier le rôle des genres littéraires dans cette perspective en partant de l'idée que le genre sert à modeler un horizon d'attente. Jauss insiste justement sur le fait que lorsqu'une œuvre littéraire paraît, elle ne se présente jamais comme une nouveauté absolue : par tout un jeu d'annonces, de signaux - manifestes ou latents -, de références implicites, de caractéristiques déjà familières, son public est prédisposé à un certain mode de réception. Dans ces caractéristiques figurent évidemment les normes du genre auquel appartient l'œuvre et qui fournissent des éléments de reconnaissance du sens de l'œuvre et nous orientent dans son interprétation. Ainsi, nous abordons différemment le sens d'un énoncé selon qu'il se rencontre dans un conte de fées, un récit de voyage, un poème lyrique ou une parodie. Mais le genre ne fournit pas seulement des critères de reconnaissance, car toujours selon Jauss, il n'y a de valeur esthétique que dans l'écart entre l'horizon d'attente d'une œuvre et la façon dont l'œuvre bouleverse cet horizon d'attente. Le genre, est donc aussi le fond sur lequel se détache la nouveauté.

Préparé de la sorte, l'étudiant pourra alors s'« attaquer » au module de «Lectures critiques» avec un volet théorique qui met en évidence les spécificités de la communication littéraire, la dichotomie entre lecture profane et lecture universitaire, les différentes méthodes critiques ; et un volet pratique avec quelques lectures de textes représentatifs des genres étudiés. Nous pensons qu'arrivé à ce stade, l'étudiant qui optera pour une spécialisation en littérature, aura déjà franchi le seuil de l'antichambre des études littéraires et aura acquis les notions de base éclairant le fait littéraire. Il sera au final, mieux armé pour entamer un travail d'initiation à la recherche littéraire.

## Notes

<sup>1</sup> Jean Rohou. 1996. *L'histoire littéraire*, Paris, Nathan, p. 18.

<sup>2</sup> Gabrielle Macé, *La transformation générique*, in <http://www.fabula.org/> Transformation\_générique.

<sup>3</sup> Gérard Genette, 1997. *L'œuvre d'art-la relation esthétique*. Paris, Seuil, pp.171-173.

<sup>4</sup> Jean-Michel Adam 1998. *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan, p. 87.

<sup>5</sup> Dominique Maingueneau. 1995. *Présentation*. Langages, 1995, pp.7-8, cité in Jean- Michel Adam, op.cit, p. 86.

<sup>6</sup> Jean Milly. 1992. *La poétique des textes*. Paris, Nathan, p.15.

<sup>7</sup> Tzvetan Todorov. 1987. *La notion de littérature et autres essais*. Paris, Seuil, p. 46.

<sup>8</sup> Jean-Marie Scharffer. 1989. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris, Seuil, 1989.

<sup>9</sup> Antoine Compagnon, *La notion de genre*, in <http://www.fabula.org/compagnon/genre.php>.

<sup>10</sup> Jean Rohou. *L'histoire littéraire*. op.cit, p. 87.

<sup>11</sup> Lanrent Jenny, *Les genres littéraires*, in <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/genres/index.html>

## Bibliographie

Adam, J.-M. 1999. *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan.

Amossy, Ruth. 2002. « Recherche en littérature », in Aron Paul, Saint-Jacques Denis &

Viala, Alain (dir.). *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF.

Amossy Ruth et Maingueneau Dominique (Dir.). 2003. *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Presses universitaires du Mirail.

Chevrel, Yves 1994. *Aperçu historique de la recherche en littérature*, Paris, PUF, (Coll. Que sais-je ?).

Compagnon Antoine,

- *La notion de genre*, disponible sur : <http://www.fabula.org/compagnon/genre.php>.

- « Critique littéraire », in Encyclopædia Universalis, CD-ROM, 2004.

Delormas, P. 2006. « Genres de la mise en scène de soi, les autographies de Jean-Jacques Rousseau », Thèse de Doctorat sous la direction de Dominique Maingueneau, Univ. Paris XII, décembre 2006.

Genette, Gérard,

- *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979.

- *L'œuvre d'art-la relation esthétique-*, Paris, Seuil, 1997.

Jenny, Laurent. *Les genres littéraires*. Disponible sur : <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/genres/index.html>

Mae, Marielle. *La transformation générique*. Disponible sur : [http://www.fabula.org/Transformation\\_générique](http://www.fabula.org/Transformation_générique).

Maingueneau, Dominique.

- *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

- *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod, 1993.

- *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod, 1997.

- *Le Discours littéraire*, Paris, Armand Colin, 2004.

- « Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire », Actes du colloque « Discours en contexte », (dir. Jérôme Meizoz, Jean-Michel Adam et Panayota Badinou), 15 septembre 2006, disponible sur : <http://www.revue-contextes.net/document.php?id=93>.

- « Ouverture : un tournant des les études littéraires », in Amossy Ruth et Maingueneau Dominique (Dir.). 2003. *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Presses universitaires du Mirail.

Milly, Jean. 1992. *La poétique des textes*, Paris, Nathan, 1992.

Rohou, Jean.

- *Les études littéraires, méthodes et perspectives*, Paris, Nathan, 1993.

- *L'histoire littéraire -objet et méthodes-*, Paris, Nathan, 1996.

Scharffer, Jean-Marie. 1989. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil.

Todorov Tzvetan. 1987. *La notion de littérature et autres essais*, Paris, Seuil.